

# Qui paiera la note de gaz ?

LE PRIX DU GAZ a grimpé de 15 % en 2005. A l'instar du mazout, une ristourne est prévue. Reste à la financer...

Le Soir - 13-01-2006

Le Conseil des ministres devrait adopter, ce vendredi, des mesures visant à réduire les factures des 2,2 millions de foyers utilisant le gaz et des 540.000 ménages employant l'électricité pour se chauffer. A l'issue d'un inter-cabinets tenu ce jeudi, d'importants points d'interrogation subsistaient dans le dossier.

Notamment quant au financement des réductions prévues par le gouvernement.

Au chapitre des baisses, Didier Reynders (MR), ministre des Finances, annonçait hier dans *La Dernière Heure* que les consommateurs de gaz bénéficieraient d'une ristourne de 6 % des montants acquittés entre juin et décembre derniers.

Un rabais calculé en fonction de chaque facture. Les gaziers rejettent cette solution qui engendrerait, selon eux, une masse de travail supplémentaire. Aussi, préconisent-ils une

prime fixe calculée sur une facture moyenne. Soit une quarantaine d'euros. Ce scénario serait également privilégié pour l'électricité : la baisse avoisinerait les dix euros.

A l'issue d'un « inter-cabinets » ce jeudi, le gouvernement fédéral préférerait la thèse de la ristourne proportionnelle à la facture – selon le cabinet du Premier ministre, Guy Verhofstadt (VLD), précisément 6,4 % – et entendait

l'imposer aux gaziers ainsi qu'aux électriciens. Hier soir, le flou entourait encore le financement...

L'ardoise oscillerait entre une centaine et plus de 110 millions d'euros. Le budget fédéral ne prévoit que 20 millions d'euros pour les rabais gaziers et électriques. Cinquante millions d'euros non employés pour le fuel pourraient compléter l'enveloppe. Qui n'atteindrait que 70 millions.

Qui paiera le solde ?

« Nous allons rester dans les limites budgétaires moyennant une intervention du secteur », déclarait Didier Reynders, jeudi matin. Des gaziers et des électriciens

qui, ravis de l'apprendre, s'enquéraient de la chose au cabinet du Premier ministre. Où, vers midi, un conseiller les rassurait : un simple préfinancement. En fin d'après-midi, à l'issue de l'inter-cabinets, le préfinancement perdait son préfixe... Et les gaziers de s'interroger : « Pourquoi devrions-nous payer alors que les pétroliers n'ont pas payé pour le mazout ? »

Dans les coulisses fédérales, le cap était maintenu : « Les mesures seront adoptées ce vendredi. Pour les millions à trouver, on cherchera lors du contrôle budgétaire et on discutera avec le secteur... » ■

JOAN CONDIJTS